CONSEIL D'ADMINISTRATION S.F.E.T.B. Hôtel de la Citadelle (3 avenue Ney 57000 METZ) 10 Juin 2015 à 10h

<u>Présents</u>: Emmanuelle BAILLARGEAT, Marc CHAOUAT, Valérie CHAUVINEAU, Patrick DUHAMEL, Franck DUTEILLE, Nicolas FRASSON, Aurélie HAUTIER, Jean-François LANOY, Ronan LE FLOCH, Françoise LEBRETON, Marie-Reine LOSSER, Anny-Claude LOUF, Jocelyne MAGNE, Sabiha MEZIOUD, Béatrice PEREZ, Pierre PERROT, François RAVAT, Sandrine RONCIER, Gilles TIMMERMAN

Excusés : Hélène RIENMEYER

Suivant l'ordre du jour :

1- Approbation du CR du CA du 26/03/2015

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil d'Administration du 26 mars 2015.

2 - Point rapide sur le congrès METZ 2015 (M-R. Losser, L. Goffinet)

Globalement tout ce passe bien. Environ 223 inscrits le lundi précédent le congrès. 70 exposants sur 20 stands car la surface était limité. Il faut pousser les congressistes à aller sur les stands : desserts sur les stands et pauses. Inauguration à 13h15 aujourd'hui avec la présence du directeur du CHR de Metz, du directeur adjoint du CHU de Nancy et un représentant de Metz Métropole. Pour la soirée de gala, il y avait 138 inscrits et 10 invités (+ quelques élus). Apéritif à l'extérieur et repas dans une chapelle historique. Pour le reste de l'organisation, pas d'annulation orateurs. Visite au centre victime de son succès (71 personnes d'inscrites), pour accueillir 3 groupes de 8 personnes de 16h30 à 18h30 le mercredi 10 juin. Des tickets ont été remis avec l'heure de départ. Pour la communication du meilleur mémoire, celle sélectionnée ne peut pas venir car elle est enceinte. Finalement c'est le mémoire n°2 qui sera présenté. L'année prochaine, 2 invitations seront sûrement a envisager : à débattre.

Pour le DPC, les questionnaires validant ont été fait en direct en utilisant le copieur de l'Arsenal. Les formations en ligne ont été validées hier. Cela coute 20 000€ par an. L'OGDPC demande une transparence totale. Il fallait transmettre les CV, les extraits de casiers judiciaires. La SFETB a été acceptée par l'OGDPC en tant qu'association pouvant proposer des formations validant DPC (en accord avec le CA). La SFETB peut être à l'initiative de formations sur le site. Pour le moment, c'est provisoire mais la SFETB va passer devant une commission qui va valider notre association comme étant compétente pour le DPC. Une fois que l'évaluation est positive, tous les 2 ans il faut retransmettre toutes les données (CV...) mais la SFETB n'est pas à l'abri d'un contrôle à tout moment. Un code a été envoyé pour regarder les CV, les mails échangés... Il faut le contenu scientifique des tables rondes pour faire les questionnaires DPC.

46 47

48 49

50

51

52

53

54

55 56

57

58 59

60

61

62 63

64

65

66

67

68 69

70

71

72

73

74 75

76

77

78

Pour Marseille il y a un souci de budget, de place... Il y a 3 options :

- Le Pharo : beaucoup trop cher.
- Chanot : Palais des congrès juste à côté du stade Vélodrome, assez cher.

Les 2 sites ont la disponibilité au niveau des dates souhaitées. Mais cela représente en termes de coût 2 fois le budget de Cassis.

Pour la villa Méditerranée (face au Pharo) : cadre sympathique mais infernal pour les joindre. Ils ne répondent pas. Ils ont eu une réunion lundi soir, cela pourrait être possible en juin mais ce n'est pas encore validé. Mme Renaudin essaye de les recontacter rapidement. Vu le cadre, le prix devrait être important.

- Pour Cassis, il s'avère que c'est un peu petit. Il y a un amphi de 238 places. Pour accéder à l'amphi, il faut passer soit par dehors soit pas des petites salles. Il y a des petites salles de sessions parallèles (ou une salle de 80 places). Attention aux interférences sons entre les 2 salles. Il y a une rotonde avec le possibilité de mettre des stands (table et chaise seulement, pas de structures cloisonnées). Mais il n'y a pas de possibilité de manger. Option sur le restaurant d'à côté qui fait un prix. 238 places, cela semble être suffisant, le souci se place plus au niveau des stands (20 tables max les unes sur les autres). Le restaurant peut nous accueillir pour la réunion CA. Problèmes: capacité d'accueil moyenne, nombre d'exposants limité, sortie de l'amphi par dehors ou par les salles annexes. Pour les posters, où les mettre? Au niveau des stands? Dans la salle annexe? Il vaut mieux bien loger des exposants. Les tables sans structure vont-elles attirer les labos? Concernant les dates, pour Cassis, les dates prévues ne sont pas envisageables. Le choix est entre tout début juin ou alors du lundi au mercredi et non du mercredi au vendredi. Pour l'hôtellerie, il y aurait l'espace suffisant. Pour la logistique: il y a un TER Marseille/Cassis, donc accessibilité facile. /!\ il faudra préciser « Nombre de places limité » pour les participants si Cassis est choisi/!\.
- Pour le budget de Cassis, la location des espaces n'a rien à voir avec Marseille. 7500€ pour 3 jours pour la location des espaces. La recette sera limitée également car les stands seront vendus moins chers et le nombre de places limité va également limiter la recette finale.
- 79 Possibilité de rallonger le congrès à 4 jours? non viable, coûts trop élevés.
- Capacité de l'amphi augmentée si pas de gradin + possibilité d'ouvrir la salle amphi à la salle annexe. Pas de possibilité de mettre des tables sur la scène.
- 82 Soucis de repas assis ou des desserts pris au niveau des stands. Le traiteur
- 83 s'occuperait de faire les desserts. Repas assis le vendredi ou pique-nique? Possibilité
- de mettre des buffets sur la terrasse en haut ou repas au restaurant qui est au bord
- 85 de plage.
- Pour le diner de gala, l'office de tourisme nous a dit qu'il y aura des sites très sympas
- 87 qui pourraient nous accueillir.

Entre Toulouse et Toulon les recettes ont chuté de 20 000€ et entre Toulon et Metz de 20 000€ également. Soit 40 000€ au total. Donc attention il faut chouchouter les labos pour qu'ils reviennent. 38 000€ à Chanot au lieu de 7 500€ pour Cassis a titre de comparaison. E CA reste en attente de la réponse de la Villa Méditerranée pour prendre la décision finale. Il faut tester les labos concernant le site de Cassis sachant qu'ils ont rapporté 45 000€ cette année.

Pour le moment, il est procédé au vote pour le choix du site de Cassis : 15 voix pour et 1 abstention. Les dates du 1er/2 et 3 juin est acceptée avec 15 voix pour et 1 abstention. Le thème: Brûlures non thermiques.

4- Congrès 2017

Hypothèse du congrès à La Rochelle pour 2017 ? Ils ont été réactifs (en 4 jours, tous les éléments ont été envoyés). La contrainte était de pouvoir accueillir 300 à 350 congressistes dans une salle adaptée, pouvoir tenir 2 ou 3 ateliers en même temps, avoir un lieu pour des repas adaptés au nombre de congressistes. 2 espaces disponibles : Espace Encan qui est un très bel espace mais qui ne correspondait pas aux capacités budgétaires (location 50 000€) ou l'espace Pertuis avec une salle plénière de 400 places et des salles d'ateliers (inconvénient : éloigné du centre-ville!) avec des tarifs plus accessibles 28 000€ --> Navettes disponibles pour aller du centre-ville à l'espace Pertuis. Les dates sont limitées dans les 2 espaces : pour Pertuis du 7 au 9 ou du 28 au 30 juin 2017. Si La Rochelle n'est pas envisageable, quel recours ? Paris ?

5- Revue de brulologie (R. Lefloch)

Etat des lieux : le démarrage est difficile. Le numéro de mars 2015 est en ligne actuellement. La livraison des revues papier n'est pas prévue pour le moment. Celle de décembre a été reçue en Mars. Aujourd'hui 7 articles ont été sélectionnés. La mise en page est assurée soit par R Lefloch, soit par la personne qui rédige l'article directement. R Lefloch travaille avec une équipe de relecteurs officiels et quelques relecteurs qui interviennent de temps à autre.

6- Réflexion sur remboursement E. Dantzer inscriptions TOULON

E. Dantzer a envoyé un message de contestation concernant le non remboursement des aides (passage micro). Toutes les personnes venant de Toulon n'ont pas payé. 7/8 personnes ont payé, et un autre groupe n'a pas payé puisqu'ils sont venus juste pour faire le passage de micro (12 personnes environ). Le CA vote pour la non facturation des inscriptions pour les personnes qui ont passé le micro.

7- Bilan financier 2015 et prévisionnel 2016 : A-C. Louf

Les comptes de 2014 sont présentés selon les règles du plan comptable des associations. Le compte propre au 31/12/14 s'élève à 156 366€. Explications des différents points de dépenses. Les cotisations baissent car il y a un peu moins d'inscrits : voir pour faire de la publicité à l'association. La trésorerie : 177123€ mais des dettes restent à payer. Les recettes des congrès sont passées de 3 500€ à 32 000€ et parallèlement les charges ont diminués (revue moins chère, secrétariat moins cher...). Pas d'augmentation du prix des cotisations car les finances saines et on risque de perdre des d'adhésion. L'ABF doit payer 300€ car elle est considérée comme société. Il faudrait faire un tarif 'association' de 100€ ou un tarif gratuité. Vote : ABF gratuit ; 13 voix pour et 3 contre.

8- Rencontre DGOS de l'ABF + SFETB (F. Ravat)

Réorganisation de l'offre de soin : il s'agit d'un projet commun ABF / SFETB. Le Conseil des Ministres a expliqué que la proposition était bonne mais qu'elle serait mieux si elle était portée par les professionnels et les victimes. Il y a eu une prise de rendezvous auprès de l'HAS et son conseil d'administration grâce à l'ABF, mais ils proposent seulement la rédaction du parcours de soin du brûlé avec eux, or le souhait est d'éviter d'aboutir au démentellement. Il faut prendre contact avec la direction général de l'offre de soins. Un RDV a été obtenu auprès du chef du cabinet de la DGOS le 17 juin à 10h. Seront représentées lors de ce rendez-vous l'ABF et la SFETB. Les noms des personnes allant au RDV devront être communiqués à Mme Corinne Fabre au plus tôt : Marc Chaouat, Jocelyne Magne, Françoise Lebreton et la secrétaire générale adjointe.

9- Elections: Examen des candidatures

1) Candidatures au renouvellement des membres sortant du CA

Cette année il n'y a pas de paramédicaux en fin de mandat.

Sont en fin de mandat : N Frasson, F Lebreton, F Duteille et J Magne.

Les candidatures en tant que chirurgien F. Duteille, L. Goffinet, C. Isacu et P. Lacroix.

Autres demandes : S. Wiramus (anesthésiste, Lyon), M. Legrand (anesthésiste, Paris)=> non car ne deviendra membre actif que pendant l'AG.

2) Des membres honoraires et proposition des membres d'honneur;

3) Des membres associés désirant devenir membres actifs ;

M. Legrand (réanimateur, Paris), M. Fontaine (réanimateur, Lyon) qui candidate aussi au comité scientifique.

Il faut écrire qu'à partir de l'année prochaine, les personnes qui seront acceptées comme membre actif lors du congrès pourront immédiatement postuler au CA.

176	4) Des futurs membres associés;
177	Une psychologue de St Louis Paris, Dr Aïssa Willamina d'Algérie (pas de parrain), M.
178	Eric Bigata (autre)
179	
180	5) Des membres radiés ou démissionnaires ;
181	- Departuellement du conseil seientifique (E. Lebreton) (représentation eu
182	6) Renouvellement du conseil scientifique (F. Lebreton) (représentation au
183	CA?).
184 185	Il n'y a qu'une proposition pour le conseil scientifique. Il faut plusieurs corps de métier dans le CS. Pour le moment, une seule demande a été formulée.
186	dans le Cs. Four le moment, une seule demande à été formulee.
187	
188	10- <u>PROJETS 2015-2016</u>
189	
190	a. Organisme DPC (L. Goffinet)
191	Déjà évoqué plus tôt.
192	
193	b. Evolution du site web (groupe de 3 ou 4) + Organisation de
194	l'enseignement par internet
195	Une réflexion est menée autour du site web. Il faut le faire évoluer, qu'il devienne
196	convivial, performant et qu'il réponde aux questions des gens. Il faut aussi
197	développer l'enseignement par internet rapidement avec peut-être des validations.
198	Il faut prévoir des évolutions dans les 2-3 prochaines années. Il faudrait que ce soit un
199	e-learning payant, accessible de l'étranger, permettant de diffuser les compétences
200	de la SFETB et de rapporter de l'argent à l'association. On peut faire cela en lien
201	avec le DPC pour que le prix de la formation e-learning soit prise en charge par
202	l'OGDPC. Comment mettre en place un groupe de réflexion du site web: qui doit réfléchir à cela ? Des membres du CA ? Des membres de la SFETB ?
203 204	Filmer les cours du D.U sera à envisager.
205	Groupe réflexion: F Ravat, S Mezioud, L Goffinet, M Chaouat?
206	Lors de la prochaine réunion, prévoir la mise au point de cela.
207	2013 de la prochame reamon, prevoir la mise da point de cela.
208	c. Evolution des congrès (lieu, durée, organisation)
209	2 possibilités : faire une boîte à idée à l'entrée ou envoyer un mail pour avoir leur
210	ressenti. L'idée de la boite à idées est validée. Une réflexion doit être menée sur le
211	format des ateliers.
212	
213	d. Reconnaissance association d'intérêt général (F. Ravat)
214	Pour changer le nom de la société, il manquait des éléments donc tout le dossier a
215	été renvoyé. Pour faire une association d'intérêt général, il faut faire une demande
216	auprès du centre des impôts.
217	
	11. Calandria das CA 2015 at 2017
218	11- <u>Calendrier des CA 2015 et 2016</u>
219	1) 19 septembre 2015
220	2) 21 novembre 2015
221	3) 23 janvier 2016
222	4) 26 mars 2016 > A revoir au prochain CA.
223	5) Congrès